



**HAL**  
open science

## Licence Sociologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sociologie. 2015, Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA. hceres-02037321

**HAL Id: hceres-02037321**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037321v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes



## Rapport d'évaluation

### Licence Sociologie

- Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA)

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Arts, lettres, langues, sciences humaines et sport (ALLSHS)

Établissement déposant : Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA)

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Cette licence de création récente (rentrée universitaire 2012) offre aux étudiants l'opportunité d'obtenir une licence de sociologie dans un cadre particulièrement rare, une promotion de 40 étudiants.

Cette formation est proposée à Pau au sein de l'Unité de Formation de de Recherche (UFR) Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sport.

La prise en compte du contexte local permet d'offrir aux étudiants des perspectives de débouchés tant dans une logique de poursuite d'études que dans une logique d'intégration professionnelle à courte échéance (ou à moyenne échéance après poursuite d'études).

## Avis du comité d'experts

Cette licence de sociologie repose sur une équipe pédagogique motivée, sur une structuration équilibrée des semestres et des années, et sur une progression adaptée.

Par ailleurs, l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) développe la démarche de suivi de l'acquisition de compétences dans le cadre du réseau « Portefeuille d'expérience et de compétence » (PEC) auquel elle collabore depuis 2009. La licence de sociologie s'inscrit dans cette démarche. Il est aussi remarquable que l'UPPA ait obtenu le label européen ADD « Supplément au diplôme » (ADD, i.e. Annexe descriptive au diplôme). Une Unité d'enseignement (UE) « Projet personnel et orientation » apparaissant dans le second semestre de chaque année de la licence est proposée, dans une logique d'aide à la réussite, ce qui permet de renforcer la démarche d'établissement. Les modalités d'évaluation des étudiants font une large place au contrôle continu. L'obligation de présence des étudiants à des conférences sur le sujet est assurément une exigence dont il convient de souligner le caractère positif. La formation évolue vers une plus grande place du trilinguisme conformément aux orientations de l'UPPA.

L'ouverture de la licence de sociologie à l'UPPA en 2012 répondait à une attente en termes de formation de proximité. Cette licence s'inscrit bien dans son bassin de recrutement et de débouchés professionnels locaux des étudiants. Les responsables de la formation ont effectué le choix de privilégier la préparation des étudiants à l'exercice de fonctions professionnelles dans le secteur du développement local, de la consultance dans les domaines de la formation, du tourisme ou du secteur sanitaire et social. Ce choix paraît pertinent par rapport à ce que peuvent être les débouchés effectifs d'une licence en sociologie dans les bassins d'emplois locaux et régionaux. Cependant, durant les deux premières années du cursus, la maquette pédagogique repose principalement, à juste titre, sur l'acquisition préalable des savoirs et apports théoriques fondamentaux de la sociologie.

## Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>Bien que la recherche soit une réalité des enseignants-chercheurs membres d'une Unité mixte de recherche (UMR) du Centre nationale de la recherche scientifique (UMR CNRS « Société, environnement, territoire », SET), l'affichage de l'équipe pédagogique est explicite puisqu'il est indiqué que cette licence n'a pas été créée dans le but de former des générations de futurs chercheurs ou enseignants en sociologie. Il s'agit d'un constat réaliste. Le fait que les enseignants-chercheurs de l'équipe soient membres d'une UMR bien évaluée par les instances montre qu'il ne</p>
------------------------------	---

	<p>s'agit pas d'une formation portée par des enseignants-chercheurs qui seraient déconnectés des dynamiques de recherche mais il faut penser la compréhension d'une démarche de recherche, réflexive, comme étant davantage une condition de la production de qualité dans la formation en sociologie. Peut-être que l'accent pourrait être mis sur la recherche en licence 3 à travers le travail personnel encadré d'enquête menée par les étudiants.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Des enseignements d'une licence professionnelle « Intervention sociales - Métiers de la formation des jeunes et des adultes » sont ouverts aux étudiants de L3 Sociologie, ce qui est une démarche à la fois opportune et économiquement rationnelle dans le contexte local. Cependant, la singularité de la sociologie dans son apport par rapport à une logique de professionnalisation n'est pas suffisamment mise en avant. La professionnalisation est présentée comme présente du fait du cycle de conférences. Mais même dans le cadre du parcours, le contact avec le milieu professionnel reste limité et le stage n'est pas obligatoire. Les anciens étudiants appelés à témoigner ne peuvent venir de Pau (jusqu'à présent).</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>L'affichage de la volonté de voir les étudiants suivre au moins un stage durant la licence s'ils n'envisagent pas de poursuivre dans un master ne doit en aucun cas freiner la volonté de stages d'étudiants ayant des études longues en perspective. Sur la réalité du choix de stages par les étudiants, nous ne pouvons mesurer exactement ce qu'il en est car la première promotion ne sortira qu'en juin 2015.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Il existe des accords avec plusieurs universités espagnoles. Un objectif de double diplomation avec l'Université publique de Navarre est envisagé : l'UFR a une bonne expérience de tels doubles diplômes, en particulier au niveau des masters (master Géographie, aménagement, sociologie), ce qui pourrait permettre la conclusion de cet objectif. Le caractère récent de la filière ne permet pas l'exploitation de données.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Une Unité d'enseignement (UE) « Projet personnel et orientation » apparaissant dans le second semestre de chaque année de la licence est proposée, dans une logique d'aide à la réussite, ce qui permet de renforcer la démarche d'établissement. L'obligation de présence des étudiants à des conférences sur le sujet est assurément une exigence dont il convient de souligner le caractère positif. L'ouverture de la licence de sociologie répond à une attente en termes de formation de proximité, et les modalités d'information sont les attendus habituels (site web, JPO, rencontres, conférences). le tutorat d'accueil et les enseignants référents sont aussi des éléments d'aide à la réussite.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La formation évolue vers une plus grande place du trilinguisme conformément aux orientations de l'UPPA.</p> <p>La licence de sociologie accorde une place correcte à la maîtrise des nouvelles technologies mais il pourrait être réalisé davantage dans ce domaine (Peu de précisions sur les modalités d'enseignement, la place du numérique se limite au C2I). Ainsi, comme indiqué plus haut, alors que le RNCP prévoit que les diplômés de licence doivent être capables de réaliser des études à partir de sondages (études quantitatives), il ne nous est pas possible de savoir comment la maîtrise de ces compétences est associée à certains enseignements à dimension méthodologique (méthodologie, informatique, et absence de cours explicitement de statistique descriptive et inférentielle).</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités de contrôle continu sont claires et mettent en avant l'existence du contrôle continu dès lors qu'il y a TD. Les modalités d'évaluation des étudiants reposent sur un juste équilibre entre contrôle continu et contrôle terminal. Les unités de méthodologie et de compétences transversales sont en contrôle continu intégral (le dossier ne précise pas les modalités de dérogation à cette dernière modalité). L'établissement a conservé la règle de l'arrêt</p>

	de 2002 sur le semestre de retard, ce qui peut s'avérer lourd en pratique.
Suivi de l'acquisition des compétences	L'UPPA développe la démarche de suivi de l'acquisition de compétences dans le cadre du réseau PEC (portefeuille d'expérience et de compétence) auquel elle collabore depuis 2009. La licence de sociologie s'inscrit dans cette démarche. Il est remarquable que l'UPPA a obtenu le label européen ADD « Supplément au diplôme ». Toutefois, pour la mention de sociologie, les documents (DH, fiche RNCP) demandent à être mis en adéquation en ce qui concerne le titre de certains enseignements et le poids en ECTS.
Suivi des diplômés	Il sera mis en place par l'Observatoire des étudiants de l'UPPA, comme pour toute formation, dès la sortie de la première promotion en juin 2015.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	L'équipe pédagogique se réunit régulièrement, mais il ne semble pas exister de conseil de perfectionnement explicitement institué. Des enquêtes anonymes sont régulièrement proposées aux étudiants. Les quatre enquêtes (questionnaire de dix-neuf questions à la fin de chaque semestre) auxquelles le dossier de présentation fait référence ont permis d'apporter des améliorations. Ces enquêtes soulignent l'ambiance appréciée par les étudiants, liée aussi sans doute au caractère réduit des effectifs.

## Synthèse de l'évaluation de la formation

### Points forts :

- De petits effectifs et une équipe impliquée favorisent l'esprit de « promotion »
- Les semestres et années ont une structuration équilibrée, et la progression des acquis est bien adaptée
- La prise en compte du contexte local est manifeste
- La démarche qualité et le label « supplément au diplôme » sont des atouts pour les diplômés

### Points faibles :

- La professionnalisation apparaît un peu superficielle
- Le conseil de perfectionnement doit voir son rôle et son action renforcés
- Le cursus n'accorde qu'une trop faible place à la recherche et à l'enseignement des méthodes quantitatives

### Conclusions :

Cette licence de Sociologie repose sur une équipe d'enseignants en sociologie motivés mais trop peu nombreux, sur une structuration équilibrée des semestres et des années, et sur une pédagogie reposant sur une progression adaptée.

La prise en compte du contexte local permet d'offrir aux étudiants des perspectives de débouchés tant dans une logique de poursuite d'études que dans une logique d'intégration professionnelle à courte ou moyenne échéance. Cependant, l'alternative entre stage ou enquête, selon la perspective d'un arrêt ou d'une poursuite des études, n'est pas pertinente.

Par ailleurs, il faut penser la compréhension d'une démarche de recherche, réflexive, comme étant davantage une condition de la production de qualité dans la formation en sociologie. Peut-être que l'accent pourrait être mis sur la recherche en licence 3 à travers le travail personnel encadré d'enquête menée par les étudiants.

# Observations de l'établissement



## **Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES**

### **Licence Sociologie**

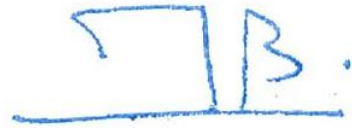
En réponse aux points suivants, évoqués par le comité d'experts, l'équipe de formation de la LICENCE DE SOCIOLOGIE souhaite apporter les précisions suivantes.

L'avis général, qui reconnaît l'organisation et la qualité de la licence de sociologie, été très positivement perçu par les membres de l'équipe pédagogique et représente pour eux un réel encouragement à poursuivre leurs efforts.

Sur le fait que « le cursus n'accorde qu'une trop faible place à la recherche et à l'enseignement des méthodes quantitatives », on observera que les méthodes quantitatives sont enseignées en raison de 10 h de cours et 30 h de TD en semestre 3 (Présentation de l'analyse statistique bi-variée (croisement de variables nominales, de variables numériques et de variables mixtes ; concept d'indépendance statistique ; mesure de l'attraction ; test du Khi2). Parallèlement sont présentés des éléments de socio-histoire critique des méthodes statistiques (Desrosières, Hacking, Fressoz), qui permettent d'en préciser la portée et les limites. TD de mise en application) et en raison de 10 h de cours et 30 h de TD au semestre 4 (Le cours vise à encadrer la réalisation d'une enquête de terrain utilisant la méthode par questionnaire. Les différentes étapes de la recherche sont présentées : définition du sujet et de l'objet de recherche, problématisation, choix de la population et méthode d'échantillonnage, formulation des questions, codage et traitement des données (atelier informatique d'initiation à l'analyse statistique bi-variée à l'aide du logiciel Excel), mise en forme des résultats et rédaction du rapport. Parallèlement, un suivi régulier du travail de terrain est assuré en TD). L'aspect quantitatif est aussi directement abordé en cours de démographie (20 h). Quant à la recherche, les étudiants y sont directement introduits par des conférences et discussions avec des chercheurs (10 h de TD chaque année) et lors de leur travail personnel encadré (40 h en troisième année).

Les recommandations apportées par le Comité d'experts apparaissent à l'équipe pédagogique comme autant d'indications précieuses pour améliorer le fonctionnement de la formation. Ainsi, la suggestion de revoir l'alternative laissée aux étudiants de troisième année entre stage et enquête selon la perspective

d'un arrêt ou d'une poursuite des études sera directement prise en compte. De même que celle de renforcer le comité de perfectionnement.



**Michel Braud**  
**Vice-président de la CFVU**